

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 novembre 2023
Français
Original : anglais

**Communiqué officiel publié à l'issue
de la 9486^e séance (privée) du conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos au Siège, à New York, le lundi
27 novembre 2023, à 15 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« À sa 9486^e séance, tenue à huis clos le 27 novembre 2023, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne".

Le Président du Conseil de sécurité a invité les représentants de l'Égypte, d'Israël et du Qatar à participer à la séance, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Président a invité l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la séance, conformément aux dispositions du Règlement intérieur provisoire et à la pratique établie.

Le Président a invité M^{me} Greta Gunnarsdottir, Directrice du Bureau de représentation à New York de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, à participer à la séance, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Les membres du Conseil ont entendu les exposés de M^{me} Gunnarsdottir et de M. Rajasingham.

Les membres du Conseil ont également entendu les exposés de l'Ambassadeur Osama Mahmoud Abdelkhalek Mahmoud, Représentant permanent de l'Égypte, et de l'Ambassadrice Alya Ahmed Saif Al-Thani, Représentante permanente du Qatar.

Les membres du Conseil, les représentants de l'Égypte, d'Israël et du Qatar, ainsi que l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine ont eu un échange de vues. »

